

L'avenir dans les dictionnaires

Jacques-Philippe SAINT-GERAND
Université de Limoges
CeReS

Que chacun examine ses pensées. Il les trouvera toutes occupées au passé ou à l'avenir. Nous ne pensons presque point au présent, et si nous y pensons ce n'est que pour en prendre la lumière pour disposer de l'avenir.

Blaise PASCAL, *Pensées*, 47-172.

Outre le fait que le XIX^e siècle est, par excellence, le siècle des dictionnaires¹ et des lexicographes, dont Jules Vallès, par exemple, a dénoncé les pratiques mercantiles, chacun sait, par expérience, que les dictionnaires, sous quelque forme et quelque type qu'ils se présentent, sont de gigantesques machines enregistreuses d'usages dont un grand nombre sont déjà sur le fil de l'obsolescence à la date de publication de ces ouvrages. Ainsi les dictionnaires renseignent-ils toujours plus sur le passé des emplois que sur le présent d'usages constamment fluctuant. Dès lors, que peut-on attendre des conceptions de l'avenir et du futur qu'exposent les grandes entreprises lexicographiques d'un siècle qui fut le premier à se désigner et dénommer comme tel : « le Dix-neuvième siècle ». Dénomination et désignation lourdes de sens aux yeux du monde européen ; et ce dès sa première décennie. Jamais le XVII^e ou le XVIII^e siècle, de leur vivant, n'avaient osé se parer de ce titre... Avec le XIX^e siècle, c'est autre chose : une série s'achève avec les bouleversements politiques et idéologiques que l'on connaît ; et une nouvelle série s'amorce dont ce siècle est le premier ordinal, celui qui, par conséquent, augure d'un avenir et inaugure celui-ci. Mais, que peut-on augurer des lendemains sur un champ de ruines ?

1. Henri Meschonnic, *Des Mots et des Mondes. Dictionnaires, encyclopedies, grammaires, nomenclatures* (Brèves Littérature), Hatier, 1991.

Le *Dictionnaire de l'Élocution française* de Demandre (1769) en sa seconde édition de 1802 est, à ma connaissance, le premier ouvrage à faire usage dans son texte de la *déixis* pronominale indexant le mot *siècle* au frontispice d'une nouvelle ère : « notre siècle » (t. I, p. 246). Tandis que sur le versant proprement littéraire on ne cesse de noter depuis 1803 des ouvrages de tous types qui arborent fièrement dans leur titre cette dénomination explicite de « dix-neuvième siècle² ».

Devant la prolifération des ouvrages susceptibles de retenir l'attention, et compte tenu de la généralité de la notion de *Futur*, il est nécessaire de faire des choix et de sélectionner seulement quelques ouvrages documentaires. La difficulté dans ce domaine est que les dictionnaires ne constituent pas un ensemble homogène ; certains sont uniquement soucieux des signes de la langue : ce seront ici le *Dictionnaire de l'Académie française* dans ses éditions de 1798, 1835 et 1878, et le *Dictionnaire de la langue française* de Littré (1863). D'autres ont une vocation encyclopédique en ce qu'à côté du mot ils décrivent et caractérisent la chose, comme le *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* de Pierre Larousse (1863-1878), et le *Nouveau Dictionnaire universel* de Maurice Lachâtre (1865-70). Il faut enfin ranger à part le *Dictionnaire des synonymes* de Guizot (1809, réédition 1859) qui propose de cerner différentiellement le contenu de chaque signe au sein d'une série lexicale. On nous pardonnera, pour cause de temps et d'espace, de ne pas faire référence ici à Boiste, au lexicomaniaque Nodier, aux frères Bescherelle, à Poitevin et tant d'autres qui, à côté de Flaubert, ont aussi voulu faire des dictionnaires des computs doxologiques, des répertoires d'idées reçues...

Avant d'aller plus loin, faut-il encore rappeler que, d'un point de vue linguistique, le sens d'un mot en contexte n'est autre que la somme des sens non réclamés par ses synonymes et ses antonymes. En d'autres termes, si *Futur* et *Avenir* peuvent bien avoir pour nous, aujourd'hui, quelque sens, ainsi que pour les locuteurs du XIX^e siècle qui les ont invoqués, ce ne peut être qu'en relation avec des termes tels que *Passé, Présent, Demain, Destin, Destinée, Devenir, Espérance, Éternité, Postérité, Prophétie, Actuel, Révolu...* Il en découle que, si nos dictionnaires s'accordent globalement pour définir un sens commun d'usage et d'emplois aux deux termes qui nous intéressent ici, cette *doxa* sémantique repose sur le choix des citations ou des exemples à partir desquels

2. C'est en 1805, par exemple, que Jean-Baptiste-Benoît Barjaud publie chez Dubois *Le Dix-neuvième siècle, satire première*. Certes, il s'agit là d'un écrit rédigé dans une perspective dépréciative et critique, mais cette démarche est la juste expression de la perception de l'entité problématique que constitue le nouveau siècle. De même, en 1810, Lombard de Langres y va aussi, chez Patris à Paris, de son *Le Dix-neuvième siècle*, suivi de quatre poèmes militaires, *le Grenadier, le Conscrit, le Houssard et le Canonnier*. Tandis que, la même année, Mme de Staël rédige un article qui sera refusé par le *Mercury de France*, sous le titre « L'Esprit du XIX^e siècle », au sujet du *Tableau de la littérature française au XVIII^e siècle*, de Barante. Article qui ne sera publié qu'en 1824, et dans lequel on trouve des emplois du syntagme de ce type : « Le XVIII^e siècle énonçait les principes d'une manière trop absolue ; peut-être le XIX^e siècle commentera-t-il les faits avec trop de soumission. L'un croyait à une nature des choses, l'autre ne croira qu'à des circonstances. »

ont travaillé les lexicographes. Ce seront alors ces derniers – exemples, citations, lexicographes – qui seront pour nous les révélateurs des postulations et des postures idéologiques auxquelles les contemporains du XIX^e siècle auront cédé. Je terminerai ce préambule en précisant que, pour chacun des deux termes, *Avenir* et *Futur*, ne seront prises en compte que les acceptions relevant de l'expression du temps et de la temporalité.

En langue, le « Dictionnaire de l'Académie française » et ses éditions...

Commençons par la série 1798, 1835 et 1878 du *Dictionnaire de l'Académie française* – désormais abrégé en *DAF* – dont une des particularités est de ne pas donner de citations mais de formuler des exemples... Ces différentes éditions ont en commun de définir « *Avenir* » sous deux catégories grammaticales : celle du verbe et celle du substantif.

En ce qui concerne la première catégorie, la glose sémantique reste la même dans ces trois éditions : « Arriver par accident ». Cependant l'édition de 1835 et celle de 1878 ajoutent une remarque diaphasique sous la forme du commentaire « Il est familier ». Retenons enfin que le procès *d'advenir* ne se réalise que sous l'effet d'une délocution (« Il advient) mettant en valeur un fait accidentel échappant à la volition, voire à l'intellection du sujet.

Mais pour la seconde catégorie, notons immédiatement une différence. Tandis que l'édition de 1798 propose la glose la plus simple : « Le temps futur », les éditions de 1835 et 1878 ajoutent immédiatement une modulation déontique : « Ce qui doit arriver », imposant par là-même l'expression d'une sorte de fatale téléologie. Il est intéressant également de considérer le développement des exemples dans ces deux dernières éditions par rapport à celle de 1798. Non seulement leur nombre est plus important, dans un rapport de 13 à 8, mais leur orientation sémantique même accroît l'impression de la dualité que porte progressivement ce terme, oscillant perpétuellement entre une tension négative (« fâcheux ») et une tension positive (« brillant ») ; je souligne en gras les ajouts :

Qui peut pénétrer dans l'avenir ? On ne peut répondre de l'avenir. L'avenir en décidera. L'avenir est incertain. Songer à l'avenir. Les soins de l'avenir. Prédire l'avenir. Lire dans l'avenir. **Chercher, dans le passé, des leçons pour l'avenir. Un fâcheux avenir. Un brillant avenir. L'avenir d'un peuple. Dieu voit tout, l'avenir lui est présent, est présent devant lui.**

Tout se passe alors comme si, pour les Académiciens, une puissance supérieure décidait du devenir du monde sans que l'être humain ait quelque possibilité d'agir sur ce développement, soit par référence au passé, soit par affranchissement de cette dépendance et assumption intégrale du présent. C'est ainsi que le genre poétique peut, au moyen d'une personnification, faire de l'avenir une hypotypose minimale : « On peut, en Poésie, et même dans le

style oratoire, personnifier l'*avenir*, comme existant déjà. *L'avenir vous contemple*. On dit de Dieu seul : *L'avenir lui est présent, est présent devant lui*, pour dire, que Dieu connoît, prévoit tout ce qui arrivera. » C'est en ce sens que les éditions de 1835 et 1878 peuvent faire de *Postérité* un synonyme figuré d'*Avenir* : « Il signifie quelquefois figurément, La postérité. *L'avenir vous contemple. Que dira l'avenir ?* ». Et l'on retrouve là, bien sûr, l'écho du Poète de « L'Esprit Pur » : « Jeune Postérité d'un vivant qui vous aime »... qui fait confiance au futur et à l'avenir pour trouver de nouveaux lecteurs. Mais aussi un poète écartelé entre la tentation christique et l'incrédulité de l'homme, vacillant entre la soumission à l'ordre divin et l'émancipation humaine, qui réclame un avenir épuré des douleurs du passé :

Si j'ai coupé les temps en deux parts, l'une esclave
Et l'autre libre ; au nom du Passé que je lave
Par le sang de mon corps qui souffre et va finir :
Versons-en la moitié pour laver l'avenir !

Après avoir traversé plus de soixante années du dix-neuvième siècle, Vigny traduit bien la complexité de la perception de l'avenir qu'ont ses contemporains. Le présent n'offre guère de moyens ni de raisons de fonder des assurances sur le futur et les temps à venir ; les contemporains optent alors pour une acception matérialiste de l'avenir qui a pour elle d'occulter toute discussion abstraite : « *Avenir* se dit figurément Du bien-être, de l'état de fortune que l'on peut espérer. *J'assure un avenir à mes enfants. Cet homme n'a plus d'avenir, n'a aucun avenir. Il est inquiet sur son avenir.*

En passant à l'examen de « *Futur* », nous nous trouvons devant une configuration différente. Le terme est d'abord décrit par les Académiciens comme adjectif : « Qui est à venir » (1798, 1835, 1878), mais ce n'est que cette dernière édition qui ajoute : « On dit quelquefois substantivement, *Le futur*, Ce qui sera. *Il ne s'inquiète pas du futur.* » Lorsque « *Futur* » est enfin caractérisé comme substantif, il renvoie uniquement à la catégorie grammaticale du verbe permettant de marquer « une action à venir ». Seule l'acception de « *Futur contingent* », empruntée à la logique, permet d'évoquer « ce qui peut arriver ou n'arriver pas » (1798), à quoi les éditions de 1835 et 1878 ajoutent le commentaire : « Cette locution s'emploie aussi quelquefois dans le langage ordinaire »... Par où l'on voit, une nouvelle fois, le trouble et l'indécision que l'usage de « *Futur* » fait naître dans la conscience des contemporains de Hugo ou de Flaubert, quand bien même Lamennais, que nous retrouverons plus loin, fait résonner au même moment sa voix prophétique et l'enthousiasme de sa mystique sociale.

De ce bref examen de deux notices du dictionnaire académique, retenons que la possibilité d'envisager l'avenir et le futur reste pour l'homme très limitée en raison même de la finitude de l'intelligence que grève perpétuellement le poids du passé. Il est d'ailleurs intéressant de noter que

c'est seulement à l'article « Prophétie » qu'est résolu ce dilemme grâce à l'intervention de la puissance infinie de la divinité : « Prédiction des choses futures par inspiration divine. *Le don de prophétie. L'accomplissement des prophéties. Expliquer les prophéties. Le sens d'une prophétie. Les prophéties d'Isaïe. Les prophéties d'Ezéchiel. La prophétie a été accomplie.* » Et ce n'est que dans les éditions de 1835 et de 1878 qu'est ajouté le codicille, par lequel est soulignée la faiblesse de l'esprit humain : « Il se dit aussi, figurément, de l'annonce d'un événement futur, faite par conjecture ou par hasard. *Ma prophétie s'est malheureusement accomplie. Les prophéties qu'on avait faites de cet événement, furent bientôt démenties.* »

Pour rester dans le cadre des dictionnaires de langue, voyons ce que Littré nous apprend. Conformément à l'ambition exprimée dans sa préface le *Dictionnaire de la langue française* procède à un classement rigoureux des différents sens de chaque item lexical³. Raison et méthode s'imposent pour définir le sens de l'histoire des mots et retracer les étapes de leur développement. Ainsi, pour « *Avenir* », retrouvons-nous les mêmes éléments que ceux consignés dans le *DAF*, mais ordonnés selon une progression qui, à travers exemples et citations, et par l'intermédiaire de *Destinée* et *Postérité*, amène le sens ultime de *Prospérité*.

1° Le temps futur, ce qui doit arriver. Embrasser l'avenir dans sa pensée. L'humanité qui ignore l'avenir. Chercher à lire l'avenir. Il s'était promis un long avenir. Dans un avenir prochain. « Sur l'avenir insensé qui se fie, » Rac. *Athal.* II, 9. « Ma foi ! sur l'avenir bien fou qui se fiera, » Id. *Plaid.* I, 1. « L'avenir l'inquiète et le

3. Le *Dictionnaire de l'Académie* n'entre point dans ce genre de recherches, ou, pour mieux dire, il obéit à une tout autre considération, qui, sans pouvoir être dite arbitraire, n'a pourtant aucun caractère d'un arrangement rationnel et méthodique. Cette considération est le sens le plus usuel du mot : l'Académie met toujours en premier rang la signification qui est la principale dans l'usage, c'est-à-dire celle avec laquelle le mot revient le plus souvent soit dans le parler, soit dans les écrits. [...]

Sans doute, en un dictionnaire qui ne donne ni l'étymologie ni l'histoire des mots, ce procédé empirique a été le meilleur à suivre. Dans l'absence des documents nécessaires à la connaissance primitive des sens et à leur filiation, on échappait au danger de se méprendre et de méconnaître les acceptions fondamentales et les dérivées ; et, en plaçant de la sorte au premier rang ce que le lecteur est disposé à trouver le plus naturel comme étant le plus habituel, on lui donne une satisfaction superficielle il est vrai, mais réelle pourtant. Toutefois cet avantage est acheté au prix d'inconvénients qui le dépassent de beaucoup. En effet ce sens le plus usité, le premier qui se présente d'ordinaire à la pensée quand on prononce le mot, le premier aussi que l'Académie inscrit, est souvent, par cela même qu'il est habituel et courant dans le langage moderne, un sens fort éloigné de l'acception vraie et primitive ; il en résulte que, ce sens ayant été ainsi posé tout d'abord, il ne reste plus aucun moyen de déduire et de ranger les acceptions subséquentes. La première place est prise par un sens non pas fortuit sans doute, mais placé en tête fortuitement ; une raison étrangère à la lexicographie, c'est-à-dire une raison tirée uniquement d'un fait matériel, le plus ou le moins de fréquence de telle ou telle acception parmi toutes les acceptions réelles, a fixé les rangs ; les autres sens viennent comme ils peuvent et dans un ordre qui est nécessairement vicié par une primauté sans titre valable. [...]

Autre a dû être la méthode d'un dictionnaire qui consigne l'histoire des mots et en recherche l'étymologie. Là, tous les éléments étant inscrits, on peut reconnaître la signification primordiale des mots. L'étymologie indique le sens originel dans la langue où le mot a été puisé ; l'histoire indique comment, dès les premiers temps de la langue française, ce mot a été entendu, et supplée, ce qui est souvent fort important, des intermédiaires de signification qui ont disparu. Avec cet ensemble de documents, il devenait praticable, et, j'ajouterais, indispensable de soumettre la classification à un arrangement rationnel, sans désormais rien laisser à ce fait tout accidentel de la prédominance de tel ou tel sens dans l'usage commun, et de disposer les significations diverses d'un même mot en une telle série, que l'on comprît, en les suivant, par quels degrés et par quelles vues l'esprit avait passé de l'une à l'autre.

présent le frappe, » Id. *Esth.* II, 3. « Mon cœur se gardait bien d'aller dans l'avenir Chercher ce qui pouvait un jour nous désunir, » Id. *Bérén.* IV, 6. « On peut voir l'avenir dans les choses passées, » Rotr. *Vencesl.* II, 6. « Ils se vantent de prédire l'avenir, » Bossuet *Hist.* II, 9. « Quant à l'avenir, Suivant l'occasion nous saurons y fournir, » Corn. *Sertor.* II, 4.

2° Situation dans le temps futur, destinée. Quel que soit l'avenir que le ciel nous réserve. Nul espoir d'un meilleur avenir. Aujourd'hui la misère, et un avenir encore plus affreux. Se ménager un avenir tranquille. « Je me flatte en mourant qu'un Dieu plus équitable Réserve un avenir pour les cœurs innocents, » Volt. *Fanat.* V, 4.

3° La postérité. « Qu'à tout l'avenir Un silence éternel cache ce souvenir, » Rac. *Phèd.* I, 3. « Et que sur mon tombeau ce grand titre gravé Montre à tout l'avenir que je l'ai conservé, » Corn. *Sert.* III, 4.

4° Prospérité, succès dans le temps futur. Jeune homme qui a beaucoup d'avenir. Cet homme est sans avenir. C'est un établissement qui a beaucoup d'avenir.

La modalité déontique (« ce qui doit ») place d'entrée l'avenir sous l'hypothèque d'une force qui échappe à l'homme, et les citations de Racine, Rotrou, Bossuet et Corneille renforcent ce sentiment d'une incapacité inexorable à maîtriser ce qui se situe au-delà du présent, d'où l'occurrence d'un « *avenir* » assimilé à une *destinée* que Voltaire remet aux mains de Dieu. C'est sur cette base d'un escompte du temps futur qu'est enté le sens de « Postérité » dont Littré atteste l'existence au moyen de citations de Racine et de Corneille. Avec ce sens s'éclaircit le paysage de l'*avenir*, car l'homme peut désormais envisager d'investir cette dimension du temps de l'ensemble de ses valeurs. Et, dans une société gouvernée par les principes de la bourgeoisie issue de la Révolution, ce n'est pas simplement une paronomase qui fait passer de « Postérité » à « Prospérité », mais c'est bien l'espoir de lendemains toujours meilleurs, dans une vision progressiste du déroulement chronique. À bien lire l'ensemble de la définition de Littré, on constate donc que l'homme s'approprie progressivement en langue la notion d'avenir.

Qu'en est-il alors, pour le même lexicographe, du terme « *Futur* » ? Notons tout d'abord que Littré ne donne à ce dernier qu'une seule entrée, sous laquelle il classe successivement la catégorie de l'adjectif puis celle du substantif. Les deux catégories ont en commun un signifié de puissance, pour reprendre une terminologie guillaumienne, « *Qui sera* », lequel peut être considéré comme une paraphrase de la valeur originelle du terme « *Avenir* » : « Ce qui doit arriver ». Entre la modalité déontique et le futur du verbe *Être* se noue ici un ordre qui rappelle la forme discursive des dix commandements de la religion : ce qui relève du futur emporte avec soi non plus une fatalité irrationnelle mais une sorte d'inéluctable soumission à un ordre transcendantal. Je passerai naturellement sur les gloses de la catégorie adjectivale pour analyser plus précisément celles de la catégorie substantivale, car les citations de Bossuet, Fénelon, Saint-Simon et Lamartine apportent un éclairage intéressant à l'effet de sens dégagé par le lexicographe. En effet, le « présent

imperceptible » auquel Fénelon fait allusion n'est pas, comme on pourrait le penser, une anticipation de la conception guillaumienne du chronotype passé et du chronotype futur, qui interfèrent dans la représentation du présent, mais, indépendamment de toute théorie sémiologique, il marque ici la faiblesse de ce point à partir duquel l'avenir pourrait être envisagé par l'homme.

3° *S. m.* Ce qui sera. « Il y en a qui ne prennent rien à cœur, qui se donnent à qui est présent et n'ont du futur aucune inquiétude », Bossuet *Pensées détachées*, 1. « Ce qui passe a été et sera, et passe du prétérit au futur par un présent imperceptible qu'on ne peut jamais assigner », Fén. *Exist.* II, 2, *Éternité*. « Son dédain [de la duchesse d'Orléans] ferma son esprit à toute vue d'un futur que l'âge et la santé du roi montraient fort éloigné », Saint-Simon 270, 142. « Je ne viens point traîner dans vos riants asiles Les regrets du passé, les songes du futur », Lamart. *Méd.* II, 15.

S'il est pour le lexicographe comme pour tout un chacun une nécessité d'être, au sens d'exister *hic, ego, nunc*, on voit par ces exemples la difficulté de définir le présent par rapport auquel le futur peut trouver sa consistance. Littré achève d'ailleurs sa glose en citant Lamartine qui associe le futur à des songes, à des chimères, des fantômes, des fictions, des inventions, des utopies, fruits d'une imagination ayant pris le pas sur la réalité observable et observée. Ce qui peut nous rappeler cet extrait de la Lettre XXXVII d'*Oberman* :

L'esprit humain trouve toujours à se perdre dans cette liaison des choses effectuées avec leurs conséquences inconnues. Il pourrait imaginer que ces conceptions d'un ordre futur et d'une suite sans borne aux choses présentes, n'ont d'autres fondemens que la possibilité de leurs suppositions, et qu'elles doivent être comptées parmi les moyens qui retiennent l'homme dans la diversité, dans les oppositions et dans la perpétuelle incertitude, où le plonge la perception incomplète des propriétés et de l'enchaînement des choses.

Littré, décidément positiviste, ne peut envisager un futur porteur des ferments potentiels du progrès de l'homme. Lorsqu'il envisage l'acception strictement grammaticale du terme « futur », il ne peut d'ailleurs que revenir à l'explication morphologique qui fait dériver le futur français d'une forme périphrastique latine ayant pour sens : *avoir à...* donc *devoir*. Et ce n'est que lorsqu'il envisage l'acception du terme en logique, que le lexicographe suggère une dérogation à la loi de nécessité sous laquelle il a jusqu'à présent rangé le futur :

5° Terme de logique. Futur contingent, ce qui peut arriver ou n'arriver pas. Il parle de tout ce qu'on aurait pu faire, de tout ce qui pourrait arriver ; c'est le recueil des futurs contingents, VOLT. *Mél. hist. Exam. du test. d'Albéroni*.

Dans ces conditions, il convient de synthétiser la différence que le lexicographe envisage entre « Futur » et « Avenir » sous une rubrique « synonymie », qui, à l'exception de la langue juridique, renvoie dos à dos dans les pratiques ordinaires les emplois de ces deux items :

Le futur est ce qui sera ; l'avenir est ce qui adviendra. Ces deux sens se confondent dans l'usage presque toujours : les siècles à venir ou les siècles futurs ne présentent pas d'autre nuance que celle qui est dans la notion même d'être ou de venir. Il n'y a que dans la langue du droit où futur ne peut être remplacé par à venir : les futurs conjoints. On dirait cependant l'héritier à venir aussi bien que le futur héritier.

Ainsi la doxa de l'époque confirmerait-elle pour un dictionnaire de langue l'idée d'un ordre du temps échappant entièrement à la maîtrise de l'homme.

Du côté des choses, le « Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle » de Pierre Larousse

Voyons désormais si cette conception reste valide dans le cas des dictionnaires de choses ou des dictionnaires encyclopédiques. Le cas du *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* de Pierre Larousse est notoirement intéressant. En effet ses notices obéissent à une organisation régulière. Pour les noms communs, le dictionnaire présente successivement :

1° une section générale de linguistique tout d'abord, qui analyse l'entrée et en donne l'interprétation, chaque effet de sens distingué étant assorti d'une définition spécifique. Des exemples forgés et des citations d'auteurs complètent le travail ; viennent ensuite des syntagmes ou des locutions témoignant d'opinions discursives.

2° une section plus proprement terminologique lui succède, qui réfère la forme-entrée à une marque de domaine et en circonscrit l'orbe d'usage.

3° une nouvelle section de linguistique, plus particulière, consacrée aux faits de syntagmatique (épithètes, périphrases, etc.), de paradigmatic (synonymie, antonymie) ou d'homonymie, qui donne accès à des renseignements de nature philologique.

4° la dernière section est consacrée à l'encyclopédisme proprement dit, qui reprend pour les développer les éléments constitutifs principaux de la section terminologique.

5° Éventuellement se trouve à la suite l'élucidation grammaticale d'une difficulté de langue.

Ce cadre strict est observé dans le cas de deux termes qui nous intéressent ici. Et « Avenir » est une nouvelle fois défini comme « Le temps futur, ce qui doit arriver ». Mais ce que l'on retiendra surtout, c'est la profusion des citations alléguées par Larousse pour expliciter les différentes acceptions reconnues par le lexicographe. De Bossuet, Fénelon, La Bruyère à Lamennais, en passant par Pascal, Nicole, Pierre Bayle, Fontenelle, Rivarol, George Sand et d'autres, le lecteur reçoit ici un florilège d'attestations confirmant l'impossibilité pour l'homme de prévenir l'avenir et la nécessité

pour lui de s'en remettre à la croyance en faisant foi dans le passé :

Qui veut bien juger L'AVENIR doit consulter les temps passés. (Boss.) Ne pensez point à L'AVENIR, laissez-le à Dieu, qui y pense pour vous. (Boss.) Ce qui s'est passé nous assure de L'AVENIR. (Boss.) L'AVENIR n'est pas en vos mains; un nuage épais le couvre à vos yeux et vous en ôte la connaissance. (Boss.) Le passé est un abîme qui engloutit toutes choses, et l'AVENIR est un autre abîme impénétrable. (Nicole.)

La plus grande partie des citations recueillies par Larousse présente l'avenir comme douteux, incertain, inaccessible en tout cas à l'emprise des hommes. Cependant, de la part d'un homme de progrès tel que Pierre Larousse, il n'y a pas à s'étonner que plusieurs citations exposent *a contrario* une représentation de cette notion plus positive et plus riche d'attente ou de perspective heureuse :

Il y a de certains AVENIRS obscurs qui s'éclaircissent quelquefois tout d'un coup (Mme de Sév.) Je pardonne au passé en faveur de l'AVENIR puisqu'il est éclairé par l'espérance. Mme de Sév.) [...] Nous ne pouvons nous dire vraiment heureux que lorsque le passé, le présent et L'AVENIR concourent ensemble à notre bonheur. (B. de St-P.) [...] L'AVENIR appartient toujours au bon droit et aux saintes causes. (Baron de Bazancourt.) [...] Il est des jours heureux cachés dans l'avenir. (Anquetil.) [...] Attachons au passé quelques doux souvenirs, Le travail au présent, l'espoir à l'avenir. (Fr. de Neufchâteau) [...] Heureux qui croit à l'avenir Heureux qui garde l'espérance Tout en gardant le souvenir ! [...] L'homme sait bien, ô notre Père, Que tout ce qui pense, aime, espère, Vivra dans l'avenir prospère Près de toi, qui souffres en nous. (Max. du Camp).

L'acception de « Position sociale, état de fortune ou de considération auquel on est destiné » fait d'ailleurs l'objet, pour Larousse, d'une subdivision aux citations éclairantes, soit que la notion se lie à l'évocation du devenir politique des nations :

Quand les peuples ont de L'AVENIR, à chaque pas qu'ils font vers cet AVENIR, ils jettent sur la route une pièce du bagage de leur ancien régime. (St.-Marc Gir.)

soit qu'elle serve une certaine conception de l'éducation en tant que celle-ci doit viser à transmettre des valeurs individuelles et familiales :

L'AVENIR des enfants est en grande partie dans les parents ; il y a un héritage encore plus important que celui de leur bien, c'est celui de leurs qualités. (Mignet.)

soit que, portée par le souffle du socialisme politique de Lamennais, et en dépit de l'échec de la publication de *L'Avenir* (1830-1831), elle trouve dans les colonnes du dictionnaire le moyen d'affirmer le libéralisme populaire du lexicographe :

Les destinées futures de l'humanité, le progrès : AVENIR! AVENIR! cueillez des palmes, préparez des cantiques pour célébrer sa venue ; déjà les petits enfants sourient dans leur berceau, car ils l'ont aperçu dans leurs songes-prophétiques. (Lamenn.). Entends-tu, frère, les vieux martyrs qui, d'en haut, nous appellent ?

Couronnés de splendeurs, ils s'en vont, messagers divins, de sphère en sphère, chantant le cantique de L'AVENIR. (Lamenn.) [...] Vous qui de l'avenir creusez les vastes champs, Et semez du progrès la semence céleste, Si plus d'un épi meurt sous le pied des méchants, De l'incrédulité si le souffle est funeste, Sachez d'un dur labeur vaincre les longs ennuis. (Lachambaudie).

Par le biais de cet enthousiasme, l'extension prévisible de la notion d'*avenir* amène l'acception de « Postérité », telle que nous l'avions entrevue dans les éditions de 1835 et 1878 du *Dictionnaire de l'Académie* et chez Littré. Mais Larousse choisit par ses citations de ne point parer cette acception d'une valeur positive *a priori*, car, incertain, douteux, difficile à définir par avance, l'avenir n'assure qu'une postérité indéterminée, équivoque, qui se réserve le droit de juger impartialement et sans faiblesse :

C'est L'AVENIR qui nous jugera. Je dirai presque que L'AVENIR n'importe pas à l'honnête homme pour se dévouer aux belles et bonnes choses. (Renan.) Sur toi tout l'avenir va porter ses regards. (Voltaire). Et que sur mon tombeau ce grand titre gravé, Montre à tout l'avenir que je l'ai conservé. (Corneille). Qu'à tout l'avenir Un silence éternel cache ce souvenir. (Racine). L'avenir sévère, inexorable, Juge à son tour des rois les arrêts absolus. (Alexandre Soumet). Malgré les longs forfaits, la tombe est un refuge Qui n'admet contre lui que l'avenir pour juge. (L. Arnault).

En notant le sens religieux du mot « Avenir », Larousse pousse enfin à l'extrême, pour reprendre la terminologie guillaumienne, la ductile extensité⁴ d'une dénomination du temps puisque l'éternité vient là se substituer à l'aperception ordinaire de l'avenir diffus :

« *Relig.* Éternel avenir, ou simplement avenir, Éternité : C'est la pensée de L'AVENIR qui le jette dans un saisissement d'horreur et de désespoir. (Mass.) Qu'est-ce que la vie et ses prospérités, aux yeux de l'homme tout occupé de son éternel AVENIR ? (Marmontel.) Je me flatte en mourant qu'un Dieu plus équitable Réserve un avenir pour les cœurs innocents. (Voltaire).

Quoiqu'*universel* et en ce sens encyclopédique, Larousse n'en oublie pas moins de situer le mot « Avenir » dans l'ensemble du lexique français et propose une liste d'épithètes généralement accolées à ce terme. En dépit du progressisme du lexicographe, les collocations retenues (cooccurrences privilégiées) comme stéréotypes discursifs de l'époque sont ici révélatrices de la négativité qui pèse sur la doxa du XIX^e siècle :

Épithètes. Ignoré, inconnu, incertain, obscur, caché, voilé, secret, douteux, ténébreux, mystérieux; invisible, impénétrable, assombri, sombre, inquiétant, triste, funeste, sinistre, cruel, affreux.

Et l'on voit par là un lexicographe profondément clivé entre l'observation des usages contemporains et sa volonté de produire un ouvrage

4. L'*extensité* est la largeur du champ d'application de la notion nominale en discours. Elle correspond à la « latitude d'étendue » chez Beauzée au XVIII^e siècle. Jusqu'à la fin des années quarante (p. ex. LL3 54), Guillaume parle d'« extension formelle » ou, le plus souvent, d'« extension », avec tous les risques d'ambiguïté que cela comporte.

qui, au-delà de sa finalité descriptive, vise une fonction propédeutique.

L'article qu'il consacre au terme « Futur », adjectif ou substantif, va dans le même sens. À partir de

Qui sera, qui arrivera dans un temps à venir : Les événements FUTURS. L'homme est assurément trop infirme pour pouvoir juger sainement de la suite des choses FUTURES. (Pasc.).

Pour la catégorie adjectivale, Larousse déroule une succession de citations qui vont dans le sens du progrès :

Les hommes éclairés sont toujours contemporains des siècles FUTURS par leurs pensées. (Mme de Staël.) [...] Le parti démocratique est seul en progrès, parce qu'il marche vers le monde FUTUR. (Chateaub.) [...] L'aristocratie FUTURE sera la sommité morale et intelligente de l'humanité: (T. Thoré.)

Lorsque l'adjectif devient l'épithète de *Vie*, religion et philosophie sont convoquées par le lexicographe pour rendre compte de la dimension de nouveauté incluse dans la notion de « Futur » :

Vie future, Vie nouvelle qui succédera à la vie présente, selon la doctrine de la plupart des religions et l'opinion d'un grand nombre de philosophes : [...] La vie présente n'est qu'un prodrome de la VIE FUTURE. (P. Leroux.) L'idée de la VIE FUTURE demande, pour acquérir de grandes proportions, une imagination vive. (A. Maury.)

Pour la catégorie substantivale, Larousse est obligé de revenir à une acception classique, cautionnée par la citation de Fénelon déjà utilisée par Littré, mais le lexicographe ne peut s'empêcher d'inclure dans sa sous-rubrique des citations qui font du passé et du présent une ouverture sur l'avenir :

s. m. Avenir, choses futures ; temps futur : Ce qui passe a été et sera, et passe du prétérit au FUTUR par un présent imperceptible qu'on ne peut jamais assigner. (Fén.) Tout événement présent est né du passé et père du FUTUR. (Volt.) L'esprit humain ne peut guère juger du FUTUR qu'en calculant d'après le passé. (Ferrand.) La communauté, c'est la négation dans la nature et dans l'esprit, la négation au présent, au passé et au FUTUR. (Proudh.) Il est dans notre nature d'anticiper sur le FUTUR, et de nous composer un rôle pour une pièce qui peut-être ne se jouera jamais (Nisard.)

Abordant enfin la partie encyclopédique qui doit rendre compte de la définition du futur comme temps du verbe, Larousse ne peut échapper à la prédictibilité attachée à cette notion : « Gramm. Temps du verbe qui indique que la chose sera ou se fera ».

Mais en décrivant les aspects simple et prochain de ce temps dont les discours rendent compte, il est obligé de revenir à la notion philosophique de contingence, laquelle fait peser sur le futur une charge d'émancipation permettant à l'homme d'échapper à l'inéluctabilité d'ordre divin :

Philos. Futur contingent, Fait futur qui n'est pas posé dans sa cause, et qui, partant, peut être ou ne pas être, comme sont les événements dépendant de la libre volonté ; Méfiez-vous du futur contingent : Tel s'avisait de courir cette chance, Qui fut toujours fort riche en espérance, Et très-pauvre réellement. (Sallentin).

On comprend alors pourquoi et comment, Larousse revenant à la définition que, dans le cadre d'une grammaire générale, Beauzée donne du futur, ce « temps caméléon » selon Guy Serbat⁵, est satisfait d'un argumentaire qui confère au temps grammatical futur un caractère morphologiquement et sémantiquement protéiforme :

On trouve dans toutes les langues différentes sortes de futurs, parce que ce rapport au temps à venir y a été envisagé sous différents points de vue, et ces futurs sont simples ou composés, selon qu'il a plu à l'usage de désigner les uns par de simples inflexions et les autres par le secours des verbes auxiliaires.

Car, finalement, la grande question que le XIX^e siècle pose au futur et à l'avenir, est moins celle de savoir et définir un objet sur lequel plane un doute constant, que celle de savoir quel est le présent, vécu, caractérisé, appréhendé, à partir duquel on peut les envisager.

On retrouve la même postulation dans le *Nouveau Dictionnaire universel* (1865-1870) de Maurice Lachâtre, qui recourant lui aussi au verbe enthousiaste de Lamennais, définit philosophiquement l'avenir comme le lieu de tout progrès à venir de l'homme et de la société :

Philosophie. État social futur. L'humanité a toujours soupiré après l'avenir. Pour elle l'avenir c'est la justice, c'est le bien être, c'est l'amour, c'est tout ce qui lui manque, c'est tout ce dont elle a faim et soif. Mais il est à remarquer qu'aux heures de crise sociale ce mot est tout particulièrement évoqué. C'est qu'alors le présent fatigue ou humilie, et de toutes les poitrines opprimées s'échappe comme une espérance, comme une prière, ce cri consolateur: Avenir, avenir ! Fête de l'avenir, cueillez des palmes, préparez des cantiques pour célébrer sa venue. Déjà les petits enfants sourient dans leur berceau, car ils l'ont aperçu dans leurs songes prophétiques. (Lamennais). Troupe glorieuse des forts, vous êtes là près de moi, et vous me dites : Entends-tu, frère, les vieux martyrs qui, d'en haut nous appellent ? Couronnés de splendeurs, ils s'en vont, messagers divins, de sphère en sphère chantant le cantique de l'avenir (*id.*).

On n'en attendait effectivement pas moins de la part de Maurice Lachâtre, ce bonapartiste, utopiste, *icarien*, communard, anarchiste, anticlérical, spirite, et exilé, qui rêvait « d'offrir au peuple de France un outil d'émancipation tourné contre l'Empire, son autoritarisme et son cléricisme, puis, à la fin du siècle, contre le conformisme républicain et – encore – le cléricisme⁶ ».

5. Guy Serbat, « Le prétendu présent de l'indicatif : une forme non déictique du verbe », *L'Information grammaticale*, n° 38.

6. François Gaudin, *Maurice Lachâtre, éditeur socialiste (1814-1900)*, Limoges, Lambert-Lucas, 2014, p. 428.

Pour conclure : Y a-t-il un avenir pour le futur ?

Qu'en est-il alors, pour conclure, de ce que les dictionnaires nous apprennent sur leur conception du futur et de l'avenir au XIX^e siècle ?

À travers cette déambulation dans les colonnes d'ouvrages que Raymond Queneau, plus près de nous, définissait en 1954 dans « La Chair chaude des mots », comme des « Alphadécédets », nous avons donc retrouvé une distinction que Guizot, dans son *Dictionnaire des synonymes*, dès 1808, revenant à Beauzée, établissait avec une certaine autorité autour du présent :

Le *futur*, dit Beauzée, est relatif à l'existence des êtres, et l'*avenir* aux révolutions des événements. On peut parler avec certitude des choses *futures*, et prédire celles d'un certain ordre par les seules lumières naturelles : on ne peut que conjecturer sur l'*avenir*, et il est impossible de le prédire sans une révélation expresse. Cette distinction est fondée sur la valeur propre des mots : *futur*, temps du verbe *être*, signifie *ce qui sera*, ce qui doit être : il exprime donc l'*existence*. *Avenir* signifie ce qui est *à venir*, chose contingente, comme ce qui est à faire, à savoir, à *venir* ou arriver : il annonce donc les *événements*. La grammaire dit *futur*, parce qu'elle considère l'ordre nécessaire des temps : la morale dit *avenir*, parce qu'elle considère surtout l'incertitude des choses.

Ainsi, des signes vagues et obscurs ne sont que des vains présages de l'*avenir* ; mais des signes physiques et nécessaires sont des présages certains d'une révolution *future* dans l'ordre naturel. On dit fort bien les *générations futures*, les *races futures*, les siècles *futurs* ; car ils seront comme le présent est : on dira les changements *à venir*, les *biens à venir*, le *bonheur à venir*, lorsqu'on présentera les choses comme incertaines. L'astronomie prédit le *futur* ; des éclipses, des conjonctions, des retours, ce qui en effet sera : la divination prédit l'*avenir* ; des guerres, des morts, des succès. Ce qui peut être ou ne pas être. On a fort bien dit, *hasarder le présent pour l'avenir* ; et on oppose fort bien *la vie future à la vie présente*.

Avec cette distinction de l'avenir et du futur, le dix-neuvième siècle, dès ses premières années, pose la question de savoir comment appréhender les causes et les conséquences de ses divers bouleversements. Question obsédante et dirimante d'un siècle qui se veut le premier du nouvel ordre post-révolutionnaire mais qui, paradoxalement, révoque son passé tout en lui restant fermement attaché par bien des aspects, ne serait-ce que par la pensée de son histoire :

Comment être véritablement contemporain à son époque, comment « être de son siècle » ?

Comment définir une modernité qui, avec Flaubert, Baudelaire et tant d'autres, rompt avec les canons classiques de l'esthétique, en lançant son javelot dans des territoires sur lesquels – éthique, philosophie, sciences, politique – nul ordre *a priori* ne fait régner sa loi ?

Et pourquoi faut-il alors, soit avoir foi en cet audacieux pari de lendemains meilleurs, soit se désespérer sans fin dans une désolante

anticipation de la décadence des valeurs classiques.

C'est à travers leurs citations et leurs exemples que nos lexicographes ont forgé cette représentation ambiguë du futur. À voir, au reste, ce qu'il est advenu aujourd'hui de leurs spéculations, ne pourrait-on pas dire de ces dictionnaires du XIX^e siècle et de leurs lexicographes qu'ils sont d'abord des *fictionnaires*, lesquels, en fouillant le passé pour assurer la légitimité d'un incertain présent, ont toujours ambitionné de donner... un avenir... au futur.

Et voilà notre Pascal liminaire devenu en quelque sorte le témoin prémonitoire des tensions, tentations et contradictions du XIX^e siècle !...

Appendice.

Futur - Avenir - Histoire dans le GDU du XIX^e siècle

Dans le *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* de Pierre Larousse, on peut lire :

En résumé, le mouvement historique, inauguré au XVII^e siècle par Bossuet, continué au XVIII^e siècle par Vico, Herder, Condorcet et développé par tant d'esprits remarquables dans notre XIX^e siècle, ne peut manquer de s'accroître encore davantage dans un *avenir* prochain. Aujourd'hui, l'histoire est devenue, pour ainsi dire, une religion universelle. Elle remplace dans toutes les âmes les croyances éteintes ou ébranlées ; elle est devenue le foyer et le contrôle des sciences morales, à l'absence desquelles elle supplée. Le droit, la politique, la philosophie, lui empruntent ses lumières. Elle est destinée à devenir, au milieu de la civilisation moderne, ce que la théologie fut au moyen-âge et dans l'antiquité, la reine et la modératrice des consciences. On ne croit plus aux idées, on ne croit désormais qu'aux faits. Or les idées sont invisibles pour l'histoire. « Les effets seuls, dit Jouffroy, tombent sous sa prise ; ces effets sont des faits qu'elle recueille, faits de toute nature et de toute espèce, d'où elle induit les idées, concluant du signe à la chose signifiée, ou de l'effet à la cause.

Ce passage conclut le long développement de la partie encyclopédique de la notice dans laquelle « Larousse » évoque le caractère évolutif de la notion même d'histoire :

L'histoire change d'aspect à chaque génération. Le XIX^e siècle n'en a pas l'idée qu'en avait le XVIII^e, et celui-ci n'en avait pas l'idée qu'en avaient les siècles précédents. Chaque époque l'étudie au point de vue qui la préoccupe. L'objet matériel de l'histoire, c'est-à-dire la connaissance des faits, change aussi selon les temps, à cause de l'incertitude inhérente aux données du témoignage humain. »

En faisant cette remarque « Larousse » conforte ce qui est écrit du *progrès* dans la notice consacrée à cet objet, en ce sens que, pris dans l'étau qui unit le présent au passé, le *progrès* ne peut être que le sens de l'avenir, le sens de ce qui doit *advenir* :

De notre temps, si l'on en excepte des esprits chagrins ou aveugles, absolument ignorants de l'histoire ou qui rêvent d'impossibles retours vers un passé définitivement enterré, la croyance universelle est que le *progrès* est la loi même de la marche du genre humain. Cette idée a préoccupé un grand nombre d'esprits avides du mieux. Quelques-uns ont cherché à hâter le *progrès* en proposant d'introduire dans la société des transformations plus ou moins radicales, plus ou moins chimériques: tels sont Fourier, Saint-Simon, Enfantin, Cabet, Proudhon; d'autres ont essayé de formuler la théorie même du *progrès* comme Pierre Leroux, Buchez,

Reynaud, Pelletan ; d'autres enfin se sont bornés à affirmer le *progrès* par le *progrès* lui-même, par son évidence éclatante, comme Lamennais, Béranger, Guizot, Michelet, Hugo, etc.

Quelle idée doit-on se faire du *progrès* ? Voici en quels termes M. Vacherot répond à cette question : « La chute des empires, dit-il, la dissolution des sociétés, la décadence et la ruine des civilisations, l'invasion de la barbarie, les révolutions qui brisent violemment la tradition, les restaurations qui la ressuscitent, le flambeau des lettres, des sciences et des arts qui s'éteint à l'Orient pour se rallumer en Occident ; les incertitudes, les variations, les déviations, les brusques élans vers l'avenir, suivis d'étranges retours vers le passé, tous ces incidents et bien d'autres contredisent victorieusement la théorie d'un *progrès* continu, uniforme, inflexible, géométrique, consistant dans une série non interrompue de conquêtes de la civilisation sur la barbarie, de la science sur l'ignorance, de la liberté sur le despotisme, de la richesse sur la misère, du bien sur le mal, en un mot. Le vrai symbole du *progrès* de l'humanité, c'est le développement organique d'un être vivant, non pas d'une vie éphémère et qui passe par toutes les phases de la nature mortelle, mais d'une vie éternelle et inépuisable, qui survit à toutes les formes, qui remplace perpétuellement les organes vieillissants par des organes nouveaux, supérieurs en force et en vitalité et qui, toujours plus complet, plus beau, plus riche, s'élevant de formes en formes, d'organisations en organisations, se rapproche de plus en plus de son type absolu sans pouvoir y atteindre. » Cette idée générale du *progrès* dans l'humanité nous semble à peu près exacte. Mais ici une question se présente ; quelle est la condition du *progrès* humain ? quel en est l'instrument ? C'est, nous répond Michelet dans son *Introduction à l'histoire universelle*, le développement de la liberté, et il nous montre l'homme, au berceau de l'humanité, asservi aux forces aveugles de la nature, écrasé par elles, se redressant peu à peu, luttant contre elles, s'en rendant maître par de longs efforts et dégageant lentement sa liberté au milieu de la lutte ; il trace à grands traits la marche de la civilisation à travers l'Inde, l'Égypte, la Judée, la Grèce, le monde romain, et fait voir que chaque étape est un *progrès*. Les forces de l'intelligence se substituent aux forces de la matière ; l'homme devient plus libre et l'antique fatalité fait peser moins lourdement son joug sur l'humanité. La liberté, telle est, en effet, l'instrument fondamental du *progrès* ; mais, à cet instrument il faut en joindre un autre, qui est son tout-puissant auxiliaire : la science. En effet, si c'est par la liberté que l'homme arrive au complet développement de ses facultés, à la compréhension de la nécessité de la liberté pour les autres et par suite à la réalisation de l'idée de justice, c'est par la science qu'il arrive à se débarrasser des préjugés, des entraves de toutes sortes, qu'il dompte la nature, qu'il est conduit à l'idée du vrai. Liberté et science, tels sont les deux termes de tout *progrès*. Il suffit d'ouvrir l'histoire pour comprendre pourquoi certains peuples, après avoir jeté un vif éclat, se sont affaiblis en quelque sorte sur eux-mêmes et sont tombés dans une profonde décadence ; c'est, qu'ils n'avaient plus en eux cette double lumière qui éclaire et pousse en avant.

Si nous prenons l'homme individuellement, nous voyons, ainsi que nous l'avons dit au début de cet article, qu'il s'est amélioré même physiquement, qu'il y a une distance énorme entre l'homme des premiers âges ou bien encore entre le sauvage habitant de certaines îles de l'Océanie, par exemple, et l'homme qui vit en pleine civilisation dans un centre où l'action du *progrès* se fait vivement sentir. Il est incontestable qu'avec le temps la forme du crâne, siège de la pensée, s'améliore. Au

point de vue intellectuel, il est certain que le niveau général s'élève avec le développement de la civilisation, que les connaissances de tous, s'accroissent, que toute découverte qui passe du monde des idées dans celui des faits exerce son action sur les individus mêmes qui ne peuvent s'en rendre compte d'une manière scientifique. Qu'il n'y ait pas aujourd'hui plus d'hommes de génie qu'autrefois, c'est possible ; mais les supériorités éclatantes ne sont que des exceptions. Il suffit de savoir qu'il y a aujourd'hui beaucoup plus de connaissances acquises qu'autrefois, qu'un modeste savant de nos jours en sait plus qu'Aristote, pour comprendre que le *progrès* n'est pas un vain mot. Il est, du reste, essentiellement dans la nature de l'homme d'accroître ses connaissances. Aussitôt qu'il a découvert une vérité, il marche à la recherche d'une autre. Notre désir de connaître est insatiable, de même que notre désir de satisfaire nos besoins, et chaque découverte de la science nous devient un moyen de faire de nouvelles découvertes. Or comme, d'une part, nos besoins sont indéfinis, comme de l'autre le domaine qu'exploré notre intelligence est infini, il est impossible de fixer aucune limite à l'extension de nos conquêtes. Au point de vue moral, on peut également dire que l'homme est en *progrès*. Il est évident qu'aujourd'hui comme autrefois il est des individus chez qui le sens moral est obtus, de même qu'il en est chez qui l'intelligence est obtuse ou dépourvue de toute culture; l'homme, pris individuellement, peut s'ennoblir ou se dégrader, s'élever ou descendre ; mais on ne saurait nier l'action moralisatrice qui résulte de l'élévation du niveau intellectuel sur la moralité humaine, sur les rapports sociaux; on ne saurait nier qu'à mesure que l'ignorance perdra du terrain, que la science se vulgarisera, que les idées de liberté et de justice passeront de la théorie dans les faits, on verra s'accroître la moralité individuelle.

Si de l'homme, pris individuellement, on passe à la société, à l'humanité considérée comme groupe collectif, il est indubitable qu'elle a fait des pas immenses depuis l'époque de sa primitive barbarie. Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit à l'article CIVILISATION (v. ce mot). Rappelons seulement que le *progrès* social est formé de tous les *progrès* individuels recueillis par l'expérience et que, grâce à ce double levier de la liberté et de la science, s'appuyant l'une sur l'autre, une ère de *progrès* nouveaux et dont on ne saurait assigner la limite s'ouvre devant l'humanité. Malgré tant d'entraves sans cesse accumulées devant elle, la liberté de l'homme, affirmée par la Révolution française, prouve sa véritable puissance dans tous les États civilisés. Grâce à elle, le pouvoir absolu, qui menait les peuples en laisse, a disparu presque partout en Europe ; grâce à elle, le droit divin s'est évanoui devant le droit populaire, et il n'est guère de chef d'État en Europe qui ne déclare lui-même s'appuyer sur des institutions libres. Malgré des déviations, des retours éphémères vers le despotisme, toutes les idées engendrées par l'affirmation de la liberté se sont implantées avec une telle vigueur qu'on ne saurait les déraciner aujourd'hui. Si le *progrès* dans l'ordre politique est manifeste, le *progrès* fait par les sciences est tout à fait éclatant. Nous n'avons pas à énumérer ces innombrables découvertes, ces applications merveilleuses qui permettent à l'homme de substituer à ses propres efforts le service gratuit des éléments et des forces qui résident en eux et d'accroître indéfiniment son bien-être. La vapeur, le chemin de fer, le télégraphe électrique, l'emploi de machines pour les travaux les plus pénibles et les plus monotones, etc., ont fait faire des *progrès* considérables au commerce, à l'industrie; mais l'action de la science ne s'est point arrêtée à ces *progrès* matériels, car tous les *progrès* se tiennent. « C'est au développement de la science, dit M. Block, qu'on doit les *progrès* de la raison, la rectitude du jugement. Cet effet est obtenu, d'une part, par

l'accroissement de notre savoir qui détruit une foule d'erreurs ; de l'autre par l'exercice de l'art d'observer. La rigueur que nous employons dans les observations astronomiques, physiques, physiologiques, nous l'appliquons à la psychologie, à la société, aux choses morales et politiques... « Le *progrès* des sentiments dépend en une certaine mesure de l'avancement des sciences. Les sciences, en élevant le niveau intellectuel, débarrassent l'homme des passions les plus basses, les plus viles, et c'est déjà beaucoup. Une société d'hommes meilleurs est nécessairement meilleure ; l'État qu'ils organisent est plus parfait. Sans doute les passions ne disparaissent pas, mais elles sont moins brutales, on les contient davantage. » Vulgariser la science dans les masses, en bannir l'ignorance, tel est aujourd'hui le *progrès* qui s'impose le plus impérieusement et que doit réaliser l'avenir.

Une autre preuve du *progrès* qui s'accomplit dans la marche de l'humanité, c'est la tendance de plus en plus manifeste des peuples si longtemps hostiles les uns envers les autres, séparés par des barrières de préjugés et de haine, à se rapprocher par la réconciliation, par une communauté d'idées générales et d'intérêts matériels, par l'idée supérieure de la justice devant régler les rapports de nation à nation. C'est aux idées de justice et de réciprocité universelle émises par la Révolution française qu'appartient le grand rôle dans ce mouvement qui fait que chaque peuple concourt au bien de tous en en ressentant le premier les bienfaits. Rapprochées par les intérêts matériels bien entendus, les nations font des traités d'alliance, de commerce, deviennent essentiellement antipathiques à la guerre, réunissent leurs esprits supérieurs dans des congrès traitant des questions politiques, économiques et sociales, de sorte que l'on peut affirmer qu'aujourd'hui les nations civilisées sont traversées par une circulation générale d'idées identique à la civilisation même. « Ce n'est plus la force, mais l'intelligence et mieux encore la justice et l'humanité qui gouvernent le monde, dit M. Ad. Franck. La guerre n'est plus la dernière raison des nations et des rois. Par le développement de l'industrie, du commerce et des sciences, les vieilles rivalités, les animosités traditionnelles tendent à s'effacer de peuple à peuple pour céder la place à des relations plus utiles et plus douces. Déjà l'Europe ne forme plus qu'une vaste fédération, l'esclavage a disparu de tous les pays civilisés et l'égalité civile, établie depuis un demi-siècle chez quelques nations, est à la veille de triompher chez toutes les autres. L'égalité civile est inséparable de la liberté civile, de la liberté religieuse, de l'égalité dans la famille ou de l'abolition de cette antique iniquité) de cette institution contre nature qui s'appelait le droit d'aînesse... En même temps que l'idée de la justice fait triompher peu à peu tous les droits, le sentiment de l'humanité adoucit toutes les peines. »

De toutes les branches de l'activité humaine, celles qui paraissent être le plus réfractaires au *progrès* sont les lettres, la poésie et les arts. On peut affirmer néanmoins que les historiens modernes, par l'exactitude du récit, par l'étendue des vues, sont de beaucoup supérieurs aux meilleurs historiens de l'antiquité. D'autre part, notre temps a produit des formes littéraires nouvelles, le drame, le roman, et fait du journal un admirable engin intellectuel. Quelques-uns des poètes modernes peuvent aller de pair avec les plus grands de tous les âges. Admettons que, de notre temps, l'architecture, la sculpture, la peinture, la poésie même, si l'on veut, soient inférieures à ce qu'elles étaient dans l'antiquité et à l'époque de la Renaissance ; ne pourrait-on pas dire que les mêmes arts, servant à exprimer un degré plus élevé de pensée et d'âme, sont par là même supérieurs.

Sur des pensées nouveaux faisons des vers antiques, écrivait André Chénier. Que les vers ne puissent être plus beaux qu'ils ont été, soit ; si, au mérite d'aussi beaux vers, se

joint le mérite dépensera nouveaux et plus nobles, ou plus profonds, ou plus vastes, plus dignes de l'homme devenu supérieur, n'est-ce pas là encore un *progrès* ? Tous les *progrès* sont solidaires. Il y en a tant d'accomplis, dans l'industrie, dans le bien-être, dans la science, dans les institutions, les lois, les mœurs, dans le sentiment public de la justice, en tout ce qui est de l'âme (quoi qu'on dise), comme en ce qui est du corps ; nous valons tellement mieux que nos pères, à tous égards, que nous devons tenir pour la véritable foi cette foi au *progrès* qui soutient notre marche. Croyons au *progrès*, sans le scinder ; au *progrès* un, dans lequel tous les *progrès* se tiennent. C'est la foi de notre âge et c'est la bonne. En 1848, M. Louis Blanc proposa au gouvernement provisoire la création d'un ministère du *progrès*, mais ne put faire adopter cette innovation à ses collègues, qui ne comprenaient pas bien quelles pourraient être les attributions d'un tel ministère, qu'ils craignaient en outre de voir se transformer en une dictature personnelle.

Bien sûr, cette longue citation exprime la foi que Larousse et ses collaborateurs placent dans l'avenir et informe leur représentation de l'histoire, leur conception d'un futur réconciliant les forces opposées de la causalité et de la finalité. Le « célèbre » démon de Laplace, cette intelligence qui reconnaît le futur incertain en raison de notre manque de connaissance et non du fait qu'il soit réellement ouvert et imprévisible, met en place un déterminisme causal qui butte sur une aporie : le futur est prédictible en droit, mais il est simultanément et tout autant imprédictible dans les faits :

Nous devons donc envisager l'état présent de l'univers comme l'effet de son état antérieur et comme la cause de celui qui va suivre. Une intelligence qui, pour un instant donné, connaîtrait toutes les forces dont la nature est animée et la situation respective des êtres qui la composent, si d'ailleurs elle était assez vaste pour soumettre ces données à l'analyse, embrasserait dans la même formule les mouvements des plus grands corps de l'univers et ceux du plus léger atome ; rien ne serait incertain pour elle, et l'avenir, comme le passé, serait présent à ses yeux. L'esprit humain offre, dans la perfection qu'il a su donner à l'astronomie, une faible esquisse de cette intelligence. Ses découvertes en mécanique et en géométrie, jointes à celles de la pesanteur universelle, l'ont mis à portée de comprendre dans les mêmes expressions analytiques les états passés et futurs du système du monde. En appliquant la même méthode à quelques autres objets de ses connaissances, il est parvenu à ramener à des lois générales les phénomènes observés et à prévoir ceux que des circonstances données doivent faire éclore. Tous ses efforts dans la recherche de la vérité tendent à le rapprocher sans cesse de l'intelligence que nous venons de concevoir, mais dont il restera toujours infiniment éloigné. (Laplace, *Essai philosophique sur les probabilités*, Œuvres, Paris, Gauthier, Villars, 1886, vol. VII, 1, p. 6-7.)

En d'autres termes, le futur, tel que l'envisage le XIX^e siècle place l'avenir sous l'hypothèque de la résolution du dilemme opposant les forces de la causalité déterministe (les faits du passé permettent de prédire ceux de l'avenir) à celles de la finalité (le futur permet de comprendre et d'expliquer rétroactivement les conditions du présent). En opposition à Laplace, comme le montre par ailleurs la sémiologie du verbe et notamment les débats autour

du futur et du futur antérieur, c'est le philosophe Jules Lachelier qui, me semble-t-il, rend le mieux compte de cette résolution dans sa thèse de doctorat de 1871, *Du fondement de l'induction* :

[...] en effet, chaque phénomène est déterminé mécaniquement, non seulement par tous ceux qui le précèdent dans le temps, mais encore par tous ceux qui l'accompagnent dans l'espace : car ce n'est qu'en vertu de leur causalité réciproque que plusieurs phénomènes simultanés peuvent être l'objet de la même pensée et faire partie du même univers. Or ces phénomènes sont, de part et d'autre, en nombre infini: car un premier phénomène dans le temps serait celui qui succéderait à un temps vide, de même qu'un dernier phénomène dans l'espace devrait être contigu, au moins d'un côté, à l'espace lui-même; mais le temps et l'espace ne peuvent être en deçà ou au delà d'aucune chose, puisqu'ils ne sont point eux-mêmes des choses, mais de simples formes de notre intuition sensible. Il est évident, d'ailleurs, que la régression des effets aux causes doit remplir un passé infini, puisque chaque terme de cette régression n'a pas moins besoin que celui dont on part d'être expliqué par un précédent: l'explication mécanique d'un phénomène donné ne peut donc jamais être achevée, et une existence exclusivement fondée sur la nécessité serait pour la pensée un problème insoluble et contradictoire. Mais l'ordre des causes finales est affranchi de la contradiction qui pèse, en quelque sorte, sur celui des causes efficientes: car, bien que les diverses fins de la nature puissent jouer l'une à l'égard de l'autre le rôle de moyens et que la nature tout entière soit peut-être suspendue à une fin qui la dépasse, chacune de ces fins n'en a pas moins en elle-même une valeur absolue et pourrait, sans absurdité, servir de terme au *progrès* de la pensée. Ce n'est donc que dans son *progrès* vers les fins, que la pensée peut trouver le point d'arrêt qu'elle cherche vainement dans sa régression vers les causes proprement dites; et, si toute explication doit partir d'un point fixe et d'une donnée qui s'explique elle-même, il est évident que la véritable explication des phénomènes n'est pas celle qui descend des causes aux effets, mais celle qui remonte, au contraire, des fins aux moyens. Il n'y a, en effet, aucun inconvénient à remonter à l'infini de condition en condition, si l'on rattache chacune de ces conditions, non à celle qui la précède dans le temps, mais à celle qui la suit et qui l'exige : car on est toujours libre de s'arrêter dans la série de ces exigences, de même que, dans l'ordre du temps et de la causalité, on ne pousse que jusqu'où l'on veut la considération des effets d'une cause donnée. Sans doute, nous ne pouvons pas échapper à la loi des causes efficientes, ni oublier que la fin n'exige les moyens que parce qu'elle les suppose et ne les suppose que parce qu'ils la produisent; et, d'un autre côté, lorsqu'on voit le point de départ de cette production prétendue reculer à l'infini devant le regard de la pensée, on est bien obligé de convenir qu'elle n'est qu'une illusion de notre entendement, qui renverse l'ordre de la nature en essayant de le comprendre. Les vraies raisons des choses, ce sont les fins, qui constituent, sous le nom de formes, les choses elles-mêmes : la matière et les causes ne sont qu'une hypothèse nécessaire, ou plutôt un symbole indispensable, par lequel nous projetons dans le temps et dans l'espace ce qui est, en soi, supérieur à l'un et à l'autre. L'opposition du concret et de l'abstrait, de la finalité et du mécanisme, ne repose que sur la distinction de nos facultés : une pensée qui pourrait renoncer à elle-même pour se perdre, ou plutôt pour se retrouver tout entière dans les choses, ne connaîtrait plus d'autre loi que l'harmonie ni d'autre lumière que la beauté.

Nous retrouvons là le terme de *progrès* ; en lieu et place d'un présent

exténué par la surdétermination des faits du passé, cette conception de la finalité peut désormais assurer la légitimité de la liaison de la contemporanéité (*être de son siècle, être présent à son siècle*) et de la modernité.

Cette notion de modernité est évidemment complexe. Si elle est, selon la belle formule de Baudelaire « *le fugitif, le transitoire, le contingent, la moitié de l'art, dont l'autre moitié est l'éternel et l'immuable* », croire en l'avenir et opter pour un futur riche de progrès potentiels devient alors le meilleur moyen de retrouver dans chaque instant présent les grandes valeurs éternelles et intemporelles de la vie.

Pour user d'une image, l'individu individué – *ego, hic et nunc* – que le XIX^e siècle a fait naître en révoquant « l'homme même », intemporel et générique, de Buffon, le sujet de discours peut alors installer le passé à la pointe du javelot qu'il lance dans l'avenir. Dans et par ce simple geste progressiste, il devient capable de rendre compte du présent fugace de son énonciation dégrevé de tout passéisme causal.

C'est à l'avenir de justifier sa parole. Le sujet organisateur du discours s'affranchit dès lors du sujet régi par la langue, et dans sa parole libérée, dans sa parole neuve, inédite, quoique formée des mots, des syntagmes, des propositions contenus dans le trésor historique et collectif de la langue, ce sujet responsable peut désormais concevoir toutes les utopies, forger les valeurs du temps à venir, et comprendre enfin sa place au sein d'un univers qui, plus que jamais au XIX^e siècle, a voulu faire de l'histoire le principe explicatif universel.

Lorsque le XX^e siècle approfondira la représentation du temps, Ferdinand de Saussure notera :

[...] les faits synchroniques, quels qu'ils soient, présentent une certaine régularité, mais ils n'ont aucun caractère impératif ; les faits diachroniques, au contraire, s'imposent à la langue, mais ils n'ont rien de général.

C'est que, pour lui, le temps peut être envisagé de deux manières différentes. Soit comme un temps acteur et causal, c'est le temps de l'histoire et des chronologies, soit comme un temps cadre des actes de parole réalisés par la masse parlante en raison du caractère linéaire de l'énonciation des signes linguistiques. Et Saussure fait bien remarquer alors que le premier n'est en aucun cas un moteur de l'évolution :

Si l'on prenait la langue dans le temps, sans la masse parlante – supposons un individu isolé vivant pendant plusieurs siècles – on ne constaterait peut-être aucune altération ; le temps n'agirait pas sur elle [la langue]. (*Cours de Linguistique générale*, p. 113.)

L'histoire ne justifie donc plus rien, n'explique rien en elle-même, elle est seulement le cadre à l'intérieur duquel se réalisent les évolutions et transformations impulsées par la masse parlante et les sujets de discours soumis aux aléas politiques, sociaux, philosophiques, techniques, matériels

affectant toute société humaine. Dès lors, il devient possible d'admettre qu'il existe certes une justification causale de nature diachronique aux transformations du matériau linguistique (*spada* donne *épée*, *separare* donne *sevrer*, etc.). Mais, à considérer l'objet en synchronie, cette explication matérielle ne donne pas pour autant la clef de la compréhension du présent. Celle-ci ne devient effective que sous le point de vue rétroactif d'un observateur qui se situe au-delà de l'état considéré. Dans ces conditions, ainsi que le XIX^e siècle commençait de le pressentir, l'avenir et le futur deviennent les révélateurs du sens même de l'Histoire.